

R P D S

Regroupement pour le Développement Social
de la région Deux-Montagnes et du sud de Mirabel

Portrait de la pauvreté dans la MRC de Deux-Montagnes.

Document de travail dans le cadre du PAGSIS.

Mise à jour 15 juin 2012





Introduction

Mise en contexte de l'arrivée du PAGSIS

Ce plan est prévu par la Loi pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en 2002.

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté a réagi au dépôt du plan, en juin 2011, considérant que ce plan d'action n'était pas un plan de lutte à la pauvreté.

« Un vrai plan de lutte à la pauvreté viserait à améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté. Ce plan ne le fait pas.

Un vrai plan de lutte à la pauvreté s'arrimerait à la réalisation des droits humains pour toutes les personnes en situation de pauvreté. Ce plan l'ignore.

Un vrai plan de lutte à la pauvreté tiendrait compte de l'expertise des personnes en situation de pauvreté et des organisations qui défendent leurs droits. Ce plan ne s'en soucie pas.

Un vrai plan de lutte à la pauvreté se conformerait aux obligations et aux objectifs de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce plan ne le fait pas. »

Les organismes communautaires et le réseau public des Laurentides sont sous-financés depuis plusieurs années. Uniquement pour les organismes communautaires reconnus par le Ministère de la Santé et des Services sociaux, il manque environ 10 M \$ par année pour rejoindre la moyenne provinciale. De plus, le cadre de financement des organismes communautaires adopté par l'Agence des Laurentides en avril 2010 est loin d'être respecté, aucun nouvel argent n'a été investi dans le PSOC. Pour les organismes financés par d'autres ministères (Famille et enfance, solidarité sociale, affaires municipales), la situation est encore pire...

Le financement des organismes et des projets est plus difficile dans le contexte actuel de crise financière et de contraction des budgets des gouvernements. Plusieurs fondations ont moins d'argent à donner, des programmes gouvernementaux subissent des coupures. Signe des plus significatifs, pour la première fois de son histoire, en 2011, Centraide-Laurentides a diminué de 5% sa contribution à l'ensemble des organismes aidés. Pour toutes ces raisons, plusieurs organismes éprouvent des difficultés à maintenir leurs services de base et leurs projets.

Plusieurs plans d'action élaborés en concertation et qui font consensus sont déjà en marche sur le territoire et peinent souvent à trouver l'argent requis pour atteindre les objectifs fixés. Le portrait du territoire et les constats des instances de concertation démontrent bien les lacunes et où nous devrions concentrer nos énergies pour lutter contre la pauvreté sur notre territoire.





Présentation géographique

Présentation géographique

- La MRC de Deux-Montagnes compte sept municipalités:
 - Saint-Eustache;
 - Deux-Montagnes;
 - Sainte-Marthe-sur-le-Lac;
 - Saint-Joseph-du-Lac;
 - Oka (Kanesatake);
 - Pointe-Calumet;
 - Saint-Placide.





Caractéristiques du territoire

Caractéristiques du territoire



MRC de Deux-Montagnes

- **Près de 70 % du territoire est affecté à l'agriculture** alors que plus de 95 % de sa population habite à l'intérieur d'un milieu urbain.
- **Saint-Eustache est le principal carrefour socioéconomique, culturel et artistique de la MRC.** Approximativement 50 % de la population de la MRC réside à Saint-Eustache.





Portrait sociodémographique et socioéconomique

Territoire de Deux-Montagnes

- Avec ses 94 777 habitants en 2010, la MRC de Deux-Montagnes représente 17,2 % de la population de la région des Laurentides. L'augmentation de la population de ce territoire et de l'ensemble du bassin Sud des Laurentides est significative.

Répartition de la population selon le groupe d'âge	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et +	Total
MRC de Deux-Montagnes	16 087	13 108	26 100	28 027	11 455	94 777
% MRC	17%	13,8%	27,5%	29,6%	12,1%	
Région des Laurentides	90 940	70 699	138 795	171 753	77 255	549 442
% Laurentides	16,5%	12,9%	25,3%	31,2%	14,1%	

Conditions socioéconomiques

Conditions socioéconomiques	Familles monoparentales	Population vivant seule	Population vivant sous le seuil de faible revenu (après impôt)	Familles vivant sous le seuil de faible revenu (après impôt)
Deux-Montagnes	2 835	7 590 personnes	8 720	ND
% Deux-Montagnes	23,7%	10,7%	9,4%	ND
Région des Laurentides	15 415	52 665 personnes	40 560	4 720 familles
% Laurentides	23,1%	12,9%	8,1%	7,1%

Accroissement de la population

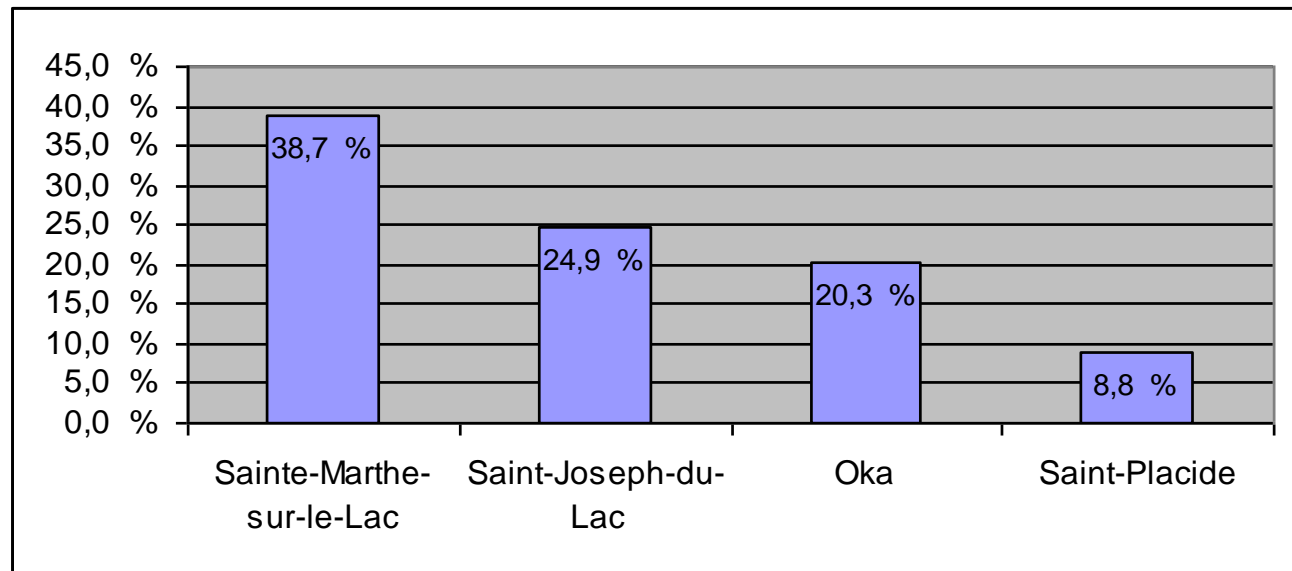
- Population globalement jeune avec une forte augmentation de la population vieillissante dans les dix prochaines années (54%)
- Légère augmentation du taux d'immigration (4 % de la population, principalement maghrébine et laotienne).
- Top 5 des municipalités du Québec ayant connu les plus fortes croissances de population depuis dix ans (1999-2009):

Sainte-Marthe-sur-le-Lac en 2^e position :

- ↗ 58,8 % (8 542 à 13 561)
- en un an seulement (2008-2009) : ↗ 5,7 % (12 831 à 13 561)

Accroissement de la population

- Variations les plus importantes dans la MRC de Deux-Montagnes :



- On note cependant une diminution de la population vivant à Pointe-Calumet (-2,7 %).

Conditions socioéconomiques

- Revenu moyen brut de la population: 42 680 \$
- Légèrement inférieur à la région des Laurentides
- En 2009:
 - Le seuil de faible revenu (avant impôt) était de :
 - 19 496 \$ pour une seule personne
 - 24 269 \$ pour deux personnes
 - On doit rajouter environ 5 000 \$ de plus pour chaque enfant additionnel
 - Un travailleur à temps plein au salaire minimum gagnait 16 975 \$, donc environ 2 500 \$ sous le seuil de faible revenu.
 - Le salaire minimum aurait dû être à 10,71 \$ pour atteindre le seuil de faible revenu.
- En 2012 :
 - Le salaire minimum est établi à 9,90 \$, donc près d'un dollar en dessous de ce qu'aurait dû être le salaire minimum en 2009 pour atteindre le seuil de faible revenu.
 - Une personne qui travaille 35 h /semaine au salaire minimum gagne annuellement : 18 018\$





Répartition de la défavorisation matérielle et sociale

Faits saillants pour la défavorisation matérielle

- On a recours à la mesure de la défavorisation matérielle lorsqu'on désire avoir un aperçu de la population touchée par des problématiques reliées à la privation de bien.
- La composante matérielle reflète surtout la faiblesse du revenu, de la scolarité et de l'emploi.
- La population de la municipalité de Pointe-Calumet réside dans les secteurs classés comme les plus défavorisés.
- On remarque une situation semblable pour la municipalité de Saint-Placide, mais dans une proportion moins importante.
- C'est dans la municipalité de Saint-Eustache, la plus peuplée, qu'on retrouve le plus grand nombre de personnes résidant dans les secteurs plus défavorisés matériellement, soit près de 6 200 personnes.

Faits saillants pour la défavorisation sociale

- L'indice de défavorisation sociale traduit des problématiques liées au soutien social.
- La composante sociale est davantage marquée par le fait d'être veuf, séparé ou divorcé, de vivre seul ou en famille monoparentale.
- Lorsqu'on considère les indicateurs de défavorisation sociale, on trouve dans les municipalités de Deux-Montagnes et de Saint-Eustache des proportions importantes de population résidant dans les secteurs de recensement les plus défavorisés.
- Une proportion importante de la population de Saint-Placide est socialement défavorisée.

Vue d'ensemble pour le territoire de Deux-Montagnes

- Les populations qui cumulent les conditions les plus défavorables à la fois sur le plan matériel ET social sont considérées comme les plus à risque par rapport à plusieurs problèmes sociaux et de santé.
- C'est dans Pointe-Calumet et Saint-Placide où l'on retrouve les plus grandes proportions de leur population résidant dans des secteurs classés comme matériellement et socialement plus défavorables.
- C'est à Saint-Eustache où on observe le plus grand nombre de personnes vivant dans les secteurs défavorisés à la fois dans les dimensions matérielle et sociale avec plus de 8 000 personnes.
- La moitié de la population de Deux-Montagnes réside dans des secteurs plus défavorisés socialement.
- La population de la municipalité d'Oka est polarisée, avec d'une part, un peu plus de la moitié de la population vivant dans des secteurs classés comme matériellement et socialement favorisés et, d'autre part, l'autre moitié qui vit dans des secteurs classés comme plus défavorisés matériellement seulement ou plus défavorisés à la fois socialement et matériellement.
- C'est dans la municipalité de Sainte-Marthe-sur-le-Lac où la proportion de la population vivant dans des secteurs ayant des conditions de défavorisation sociale et matérielle moyennes est la plus importante.





Déterminants sociaux de la santé

Pauvreté

- Le taux de chômage de la MRC de Deux-Montagnes est en augmentation, tout comme dans le reste des Laurentides (7,2% en janvier 2012).
- Le revenu moyen d'emploi, peu importe le statut d'emploi, est légèrement inférieur à celui de la région.
- Le revenu moyen de la MRC de Deux-Montagnes est de 42 680 \$. Les femmes gagnent en moyenne 69,7% du revenu des hommes (écart de 13 761 \$). Au Québec, les femmes gagnent en moyenne 67,5% du revenu des hommes.
- La population vivant sous le seuil de faible revenu se distribue fort différemment d'une municipalité à l'autre et on enregistre, dans le territoire, des écarts très marqués.
- Le taux de population vivant sous le seuil de faible revenu dans la MRC de Deux-Montagnes est plus élevé que dans les Laurentides (9,4% comparativement à 8,1%).

Alimentation

- Entre 2001 et 2011:
 - Le prix des aliments a augmenté de 30%.
 - Le taux d'inflation a augmenté de 20%.
 - Le revenu moyen des ménages a augmenté de 10%.
- En 2011:
 - Le coût des aliments a augmenté de 5%.
 - Le taux d'inflation a augmenté de 3%.
- En 1 an seulement:
 - Le prix du café a augmenté de 15%.
 - Le prix des légumes frais, des œufs et des produits laitiers ont augmentés d'environ 10%.

Alimentation

Distribution alimentaire:

- Augmentation importante de la population utilisant les banques alimentaires.
- Changement dans le portrait des utilisateurs entre 2003 et 2011.
 - Le nombre des familles utilisatrices a diminué;
 - Le nombre d'utilisateurs vivant seuls a augmenté.
- Aucune épicerie à Pointe-Calumet.

- La distribution se fait toutes les semaines, sauf pour la municipalité de Sainte-Marthe-sur-le-Lac (1 sur 2) et Saint-Placide (1 fois par mois).
- Personnes fréquentant les banques alimentaires (2011): 1 437 personnes (944 adultes, 493 enfants)
 - 50% sont des personnes seules (comparativement à 38% en 2003) alors qu'elles représente 10,7% de la population du territoire.
 - 15% sont des familles monoparentales (comparativement à 27% en 2003) alors qu'elles représentent 23,7% du territoire.
 - 18% sont des familles biparentales (comparativement à 22 en 2003).
- Les adultes sont âgés entre 45 et 64 ans (36%, 307 personnes) suivis de près par les 30-44 ans (33%, 307 personnes).
 - Majoritairement vivant de la sécurité du revenu (62%, 431 personnes)
- Les enfants sont âgés entre 7 et 12 ans (35%, 170 enfants) suivis par les 13-17 ans (33%, 163 enfants).

Logement

- 18,4% des ménages consacrent plus de 30% de leur revenu aux dépenses liées au logement.
 - Chez les locataires, on parle de 35% des ménages.
 - Chez les propriétaires, on parle de 13,4% des ménages.
- 48 % de la population à faible revenu de la MRC de Deux-Montagnes–Mirabel Sud consacre plus de 40 % de son revenu au logement.
- Taux d'inoccupation : 0,1 % (le taux d'équilibre est de 3%).
- Crise de logement: trop peu, trop cher.
- Il y a actuellement 928 logements communautaires. Selon APEL, il faudrait 3 099 de plus.
- Les coûts du loyer augmentent plus rapidement que le taux d'inflation.
 - Augmentation de 22% entre 2001 et 2007 pour un logement 2 chambres.

Gilbert, Serge. APEL, 2011.

http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/p2013sa.pdf

Éducation

- La proportion de la population n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires est plus faible que dans la région, mais le taux de décrochage est préoccupant.
- 17,9 % de la population de la MRC de Deux-Montagnes n'a pas de diplôme d'études secondaire (23% dans l'ensemble du Québec).
- Taux de décrochage dans la MRC de Deux-Montagnes: 35 % chez les garçons et 22 % chez les filles (32% chez les garçons et 20% chez les filles dans les Laurentides).
- 60,6 % des étudiants finissent leur secondaire en 5 ans.
- Nombres de personnes analphabètes dans la MRC de Deux-Montagnes si nous appliquons la proportion provinciale: 8 337 personnes.

Transport

- Un grand territoire à couvrir:
 - 40 kilomètres entre le CLSC et Saint-Jérusalem (46 minutes, pas de possibilité en transport en commun).
 - 33 kilomètres entre le CLSC et Saint-Placide (34 minutes, pas de possibilité en transport en commun)
 - 11 kilomètres entre le CLSC et Pointe-Calumet (12 minutes en voiture, 45 en transport en commun).

Transport

- Le Conseil intermunicipal de transport (CIT) Laurentides assure un service d'autobus de Saint-Eustache à Pointe-Calumet. De plus, il relie Saint-Eustache à Sainte-Thérèse (Cégep Lionel-Groulx, Gare intermodale de Sainte-Thérèse) et Saint-Eustache à Laval (Carrefour Laval et Métro Montmorency/Cégep).
- La municipalité de Saint-Joseph-du-Lac offre un service de transport collectif gratuit dans la municipalité.
- L'Express d'Oka (autobus) assure un lien pour les municipalités d'Oka, de Saint-Joseph-du-Lac et de Saint-Placide) jusqu'à la gare intermodale de Deux-Montagnes.
- L'Agence métropolitaine de transport (AMT) assure un service entre Montréal (Gare centrale) et Deux-Montagnes (Gare Deux-Montagnes, Gare Grand-Moulin).
- La table de concertation sur la pauvreté a obtenu une entente avec les municipalités de Saint-Eustache et Deux-Montagnes pour l'accès au tarif réduit pour les personnes à faible revenu.

Contraintes

- Transport en commun difficilement accessible en régions éloignées sur le territoire.
- Difficulté de se déplacer si horaire atypique.
- L'Express d'Oka n'est en services qu'aux heures de pointe le matin et le soir les jours ouvrables.
- Isolement causé par le peu de transport en commun.
- Difficulté d'accessibilité aux ressources, car elles sont majoritairement à Saint-Eustache.
- Les citoyens de Pointe-Calumet peuvent se rendre à la Clinique médicale Montée-de-la-Baie en transport en commun, mais pour revenir il leur faut passer par Saint-Eustache.





Constats

Table de concertation sur la pauvreté MRC Deux-Montagnes et Mirabel (sud)

- Certaines clientèles plus à risque:
 - Les femmes;
 - Les personnes seules;
 - Les aînés;
 - Les personnes ayant des difficultés d'intégration sociale;
 - Les petits salariés.
- Logement;
- Alimentation;
- Transport;
- Répercussions sur les individus et les familles;
- Surendettement.

Table de concertation sur l'itinérance de la MRC de Deux-Montagnes

- Manque de logements subventionnés pour les personnes seules et les familles;
- Consolidation des services d'alimentation.

Centre de santé et de services sociaux du Lac-des-Deux-Montagnes

- Sous-financement historique de la région et accroissement de la population;
- Difficultés de transport en commun pour l'accès aux services pour certains clients qui ne demeurent pas à Saint-Eustache (ex. : Pointe-Calumet, Saint-Placide);
- Absence de services médicaux dans les villages éloignés;
- Pression exercée par le milieu scolaire pour augmenter le taux de diplomation;
- Les besoins d'hébergement et de logements sociaux, particulièrement pour la clientèle en santé mentale et en DI-TED; travailler avec nos partenaires pour augmenter la disponibilité des logements et des ressources d'hébergement.

Regroupement pour le développement social de la région Deux-Montagnes et sud de Mirabel

■ 5 cibles d'intervention:

- Lutte à la pauvreté
- Lutte au décrochage scolaire
- Amélioration du transport en commun
- Développement du logement social et communautaire
- Vieillesse de la population

■ Cibles priorisées par la recherche-action produite par le CRDSL:

- Développement du logement social et communautaire
- Amélioration du transport en commun.
- Développement de partenariat avec le milieu des affaires.





Constats des concertations

Incapacité à se payer un logement décent

Constat ramené par:

- La table de concertation sur la pauvreté de la MRC Deux-Montagnes et Mirabel (Sud);
- La table de concertation sur l'itinérance de la MRC de Deux-Montagnes;
- Le centre de santé et des services sociaux du Lac-des-Deux-Montagnes;
- Le regroupement pour le développement social de la région Deux-Montagnes et sud de Mirabel.

Sources appuyant ce constat:

- Communauté métropolitaine de Montréal;
- Carrefour-Laurentides: Agence de la santé et des services sociaux;
- Association de promotion et d'éducation en logement

Les ressources en logement

- Association de promotion et d'éducation en logement (APEL);
- Domaine Chénier inc.;
- Habitat pour l'humanité région des Deux-Montagnes;
- Office municipal d'habitation;
 - Saint-Joseph-du-Lac;
 - Oka;
 - Pointe-Calumet;
 - Sainte-Marthe-sur-le-Lac;
 - Saint-Eustache;
 - Deux-Montagnes.
- Projet Écho.

Insécurité alimentaire

- Constat ramené par:
 - La table de concertation sur la pauvreté de la MRC Deux-Montagnes et Mirabel (sud);
 - La table de concertation sur l'itinérance de la MRC de Deux-Montagnes;
 - Le regroupement pour le développement social de la région Deux-Montagnes et sud de Mirabel;
 - Regroupement Québec en Forme Deux-Montagnes.
- Sources appuyant ce constat:
 - Centre de santé et des services sociaux du Lac-des-Deux-Montagnes;
 - Comité d'aide alimentaire des Patriotes;
 - Moisson Laurentides;
 - L'épicerie (Radio-Canada).

Ressources en sécurité alimentaire

- Moisson Laurentides;
- Comité d'aide alimentaire des Patriotes;
- Centre Marie-Ève;
- Comité d'action sociale de Saint-Joseph-du-Lac;
- Comité d'action sociale de Pointe-Calumet;
- Les Ailes de Sainte-Marthe;
- Entre Deux-Mains, Deux-Montagnes
- Accueil communautaire jeunesse;
- Centre d'entraide Racine-Lavoie;
- L'Oasis;
- Distribution Plus Centre d'entraide Racine-Lavoie;
- Cuisine collective Saint-Eustache;
- Cuisine collective Pointe-Calumet;
- Entre-Ado, Maison de jeunes;
- Le Visage, paroisse Saint-Eustache;
- L'Ouvroir Saint-Placide;
- Maison des jeunes d'Oka.

Transport collectif

- Constat ramené par:
 - La table de concertation sur la pauvreté de la MRC Deux-Montagnes et Mirabel (sud);
 - Centre de santé et des services sociaux de la région Deux-Montagnes et sud de Mirabel;
 - Le regroupement pour le développement social de la région Deux-Montagnes et sud de Mirabel.

Ressources en transport

- CIT Laurentides;
- AMT;
- Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac;
- MRC de Deux-Montagnes.

Isolement

- Constat ramené par:
 - La table de concertation sur la pauvreté de la MRC Deux-Montagnes et Mirabel (sud);
 - Le regroupement pour le développement social de la région Deux-Montagnes et sud de Mirabel.
- Sources appuyant ce constat:
 - Centre d'entraide Racine-Lavoie;
 - Comité d'aide alimentaire des Patriotes;
 - L'Oasis, comité de dépannage de la Paroisse Saint-Eustache.

Les ressources en loisirs

- Les municipalités de la MRC;
- Club optimiste:
 - Sainte-Marthe-sur-le-Lac;
 - Saint-Eustache est;
- Club Lions Deux-Montagnes;
- Le comité de loisirs du Bel Âge;
- Loisirs et services communautaires: Ville de Deux-Montagnes;
- Maison des jeunes;
 - Deux-Montagnes;
 - Pointe-Calumet;
 - Saint-Eustache, Entre-Ado inc.;
 - Oka.
- Matinées mères/enfants de Deux-Montagnes;
- Mouvement Personne d'Abord de Saint-Eustache;
- Groupe relève pour personnes aphasiques des Laurentides;
- Centre d'entraide Racine-Lavoie.

Priorités d'actions du forum pour la solidarité et l'inclusion sociale – Laurentides, 20 octobre 2011

- Emploi/formation/marché du travail
- Scolarisation
- Logement et habitation
- Isolement des personnes et des ménages
- Santé mentale
- Transport
- Services et ressources
- Aménagement du territoire
- Partenariat élargi

Orientation du RPDS dans le cadre du PAGSIS

- Consolider les ressources existantes
 - Consolider les ressources d'aide alimentaire;
 - Développer le logement communautaire;
 - Améliorer le transport collectif;
 - Contrer l'isolement;
 - Concertation générale autour de la pauvreté.